

ÉLECTIONS 2022

La Fédération des chambres de commerce du Québec et Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs demandent aux partis politiques des engagements concrets pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre en région

Montréal, le 14 septembre 2022 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) interpellent les différents partis politiques afin qu'ils accordent une plus grande attention aux enjeux régionaux durant la présente campagne électorale, notamment dans leurs engagements pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre.

« Certains engagements régionaux ont été présentés depuis le déclenchement des élections, sans toutefois aborder une question névralgique pour le développement du Québec, la mobilité de la main-d'œuvre. Les obstacles à cette mobilité demeurent nombreux et des solutions existent, que ce soit en matière de fiscalité, de logements, de services sociaux et de transport. Ce devrait être prioritaire dans les prochaines actions gouvernementales », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Le problème de logements et de places en garderie est un frein pour les entreprises et les femmes qui désirent revenir au travail. C'est primordial d'agir rapidement tout en facilitant les démarches administratives. », a affirmé Maurice Quesnel, directeur général de la CCIBDC

« Le manque de mobilité des travailleurs au bénéfice des régions vient aggraver la pénurie de main-d'œuvre, l'enjeu numéro un des entreprises en ce moment. Le prochain gouvernement devrait rapidement bonifier et faire connaître davantage la déduction fiscale pour le déménagement, ainsi que réduire les obstacles à la mobilité régionale, par exemple dans les conventions collectives », a poursuivi M. Milliard.

Le logement et les services de garde : d'autres incitatifs pour favoriser la mobilité

« Ensuite, dans les autres freins à l'attrait et à la rétention des travailleurs pour combler les besoins des entreprises en région, il y a le manque de logements locatifs, de places en services de garde éducatifs sont deux autres problématiques importantes qui freinent l'arrivée et la rétention de travailleurs dans les régions », a rappelé Charles Milliard.

Dans un sondage de l'Observatoire FCCQ réalisé en 2021, 85% des entreprises ont répondu que le manque de places en services de garde éducatifs avait un impact néfaste sur le développement des entreprises. Qui plus est, le taux d'inoccupation est en dessous de 1% dans plusieurs villes. C'est pourquoi il faut impérativement développer un programme visant l'augmentation significative de l'offre de logements locatifs spécifiquement en région ainsi que la création accélérée de nouvelles places en services de garde éducatifs », a indiqué M. Milliard.

Le transport entre les régions doit faire l'objet d'une attention particulière

« La mobilité de la main-d'œuvre, c'est aussi littéralement la possibilité de se déplacer d'une région à l'autre. Le transport aérien régional, dont la situation demeure préoccupante, a fait couler beaucoup d'encre depuis le début de la pandémie. En mobilité durable, nous devons réfléchir à la vitalité du transport interurbain par autocar, en plus de revoir les aides aux sociétés de transport en commun municipal de manière à rétablir un marché concurrentiel sur les liaisons régionales. Des investissements gouvernementaux importants sont aussi requis pour soutenir les sociétés de transport dans leur conversion vers l'électrification de leur flotte et l'acquisition des infrastructures de recharge, au moment où les revenus ont chuté drastiquement au cours des deux dernières années et que les besoins en maintien des actifs ont augmenté considérablement », a conclu M. Milliard.

La FCCQ a d'ailleurs plusieurs recommandations à faire aux partis politiques afin d'y répondre.

Pour consulter la plateforme complète « 22 recommandations pour 2022 » de la FCCQ : [ici](#)

-30-

Renseignements :

Alex-Sandra Thibault
Vice-présidente, communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
C. 514 262-6863
alexsandra.thibault@fccq.ca

Maurice Quesnel
Directeur général
Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs
C. 418 392-9832
maurice@ccbdca.ca